
 Ministère chargé des pêches maritimes	DEMANDE AEP* POUR L'UTILISATION DE FILETS FIXES dits "dérogation 9.4 c" à déposer auprès de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (si le navire n'est pas éligible à la pêche vue, la demande doit être accompagnée d'une demande de transfert d'éligibilité)	 n° 14911*03				
Références réglementaires	* Règlement (CE) n° 1224/2009 du Conseil du 20 novembre 2009 instituant un régime communautaire de contrôle afin d'assurer le respect des règles de la politique commune de la pêche ; * Règlement R(CE) n° 1288/2009 du 27 novembre 2009 modifié par le règlement (UE) n° 579/2011 du Parlement européen et du Conseil prorogeant les mesures techniques transitoires jusqu'au 31 décembre 2012 ; * Règlement (UE) n° 1380/2013 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche, modifiant les règlements (CE) n° 1954/2003 et (CE) n° 1224/2009 du Conseil et abrogeant les règlements (CE) n° 2371/2002 et (CE) n° 639/2004 du Conseil et la décision 2004/585/CE du Conseil ; * Arrêté du 18 décembre 2006 établissant les modalités de gestion des différents régimes d'autorisations définis par la réglementation communautaire et applicables aux navires français de pêche professionnelle immatriculés dans la Communauté européenne ; * Arrêté du 20 janvier 2010 portant création d'un permis de pêche spécial pour l'utilisation de filets fixes dans certaines zones maritimes.					
Nom de l'armement :						
Adresse de l'armement :						
Courriel Armement :						
Numéro IMO du navire ⁽¹⁾						
OP ou comité des pêches concerné :						
Nom du navire demandeur :						
Immatriculation du navire demandeur :	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 15%; border: none;"> </td> <td style="width: 15%; border: none;"> </td> </tr> <tr> <td style="border: none;">quartier</td> <td style="border: none;">numéro</td> </tr> </table>				quartier	numéro
quartier	numéro					
Longueur hors tout (LHT) du navire (en mètres) :	Puissance du navire (en kW) :	Jauge du navire (en UMS) :				
Pour la période du :	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 45%; border: none;"> </td> <td style="width: 5%; border: none;">au :</td> <td style="width: 50%; border: none;"> </td> </tr> </table>			au :		
	au :					

Demande un PPS pour l'utilisation d'un filet maillant 100-129 mm en zones CIEM IIIa, IVa, Vb, VIa, VIb, VIIb, VIIc, VIIj, VIIk et XII à l'est de 27° Ouest (dérogation 9.4 c)

Dans le cas où une autorisation est délivrée conformément à cette demande, celle-ci vaut déclaration d'engin pour la période de validité de cette autorisation.

Armateur ou représentant de l'armement du navire demandeur : Je soussigné..... Fait à Le	Signature : 		
Visa de l'organisation de producteurs (OP) dont dépend le navire demandeur ou, si le navire n'est pas adhérent à une OP, visa du Comité local/régional des pêches maritimes et des élevages marins : Je soussigné..... président/directeur de <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> émets un avis FAVORABLE </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> émets un avis DEFAVORABLE au motif ci-dessous </td> </tr> </table> <p>et certifie que les possibilités de pêche de l'organisation permettent l'exploitation de ce navire dans la pêche vue.</p> Fait à le	<input type="checkbox"/> émets un avis FAVORABLE	<input type="checkbox"/> émets un avis DEFAVORABLE au motif ci-dessous	Cachet et signature
<input type="checkbox"/> émets un avis FAVORABLE	<input type="checkbox"/> émets un avis DEFAVORABLE au motif ci-dessous		

*AEP (Autorisation européenne de pêche). Le PPS a valeur d'autorisation de pêche européenne au sens de l'article 7 du règlement (CE) n°1224/2009.
 (1) Conformément à l'article 6 du règlement européen R(CE) 404-2011